

## ENTRETIEN PAUL POULAIN

# "La France est assise sur un baril de poudre"

Vingt ans après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse et un an après celle du port de Beyrouth, Paul Poulain, spécialiste de la maîtrise des risques industriels, s'inquiète de la passivité de la France face à l'importante présence d'entrepôts d'ammonitrate sur le territoire.

Propos recueillis par PHILIPPE MINARD

Il y a vingt ans, l'usine AZF de Toulouse explosait. Il y a un an c'était le port de Beyrouth. À l'origine de ces deux catastrophes, un engrais azoté, l'ammonitrate. On ne s'en méfie toujours pas ?

On ne s'en méfie pas assez et on préfère ne pas voir le risque en face car l'ammonitrate n'explose que rarement. Mais quand cela arrive, cela fait très mal. Beaucoup pensent que l'on est obligé de faire avec l'engrais azoté. Je pense pour ma part que nous ne sommes jamais obligés de faire avec. L'ammonitrate est un engrais chimique dont on s'est passé dans l'histoire. Aujourd'hui, il est très utile pour produire de la nourriture, mais il est très dangereux. À nous de décider collectivement si l'on souhaite poursuivre l'utilisation de cet engrais qui dérègle le climat et qui peut nous exploser à la figure ou de revenir à une agriculture raisonnée.

*"Il faut également savoir que l'on transporte beaucoup d'ammonitrate à bord des trains mais aussi sur les routes, à destination des coopératives agricoles et des producteurs d'engrais"*

La France fait partie des gros consommateurs de cet engrais chimique ?

Notre pays représente 8 % de la consommation mondiale de l'ammonitrate. C'est énorme, surtout ramené au nombre d'habitants, donc au risque, pour comparer objectivement les faits. Nous sommes donc proportionnellement l'un des pays avec le plus fort risque d'explosion. La catastrophe de Toulouse n'a pas fait bouger les choses.

Il aura tout de même fallu dix-neuf ans pour qu'une décision judiciaire soit prise, pour une condamnation minime. Cet accident a montré que la législation n'avait pas été appliquée du fait du manque de contrôle des installations classées. La réglementation existait pourtant déjà, sans être appliquée. Ce qui a bougé depuis, c'est la communication des entreprises et des pouvoirs publics, avec l'idée de rassurer la population. Il est clair que la France est assise sur un baril de poudre. La question est



« Notre pays représente 8 % de la consommation mondiale de l'ammonitrate. » Philippe Matsas

de savoir, quand on produit de la poudre, si on la protège de façon maximum ?

Vous révélez qu'il pourrait arriver en Bretagne ce qui est arrivé à Beyrouth ?

Tout à fait ! 50 à 60 000 tonnes de cet engrais transitent chaque année par le port de Saint-Malo. Une catastrophe pourrait survenir, assez simplement hélas. Il suffirait d'un navire parti de Lituanie ou d'ailleurs quelques jours plus tôt, chargé de milliers de tonnes d'ammonitrate et amarré dans la rade sans que personne n'y prête attention...

C'est vrai partout en France, mais ça l'est particulièrement dans les ports maritimes, dans les ports fluviaux et dans les gares de triage. Le site d'Ambès, en Gironde, stocke 25 fois ce qui a explosé à Beyrouth ! Les systèmes de sécuri-

té permettent certes de diminuer la probabilité d'un accident, mais le risque existe toujours. Tout accident est dû à une négligence. Il faut également savoir que l'on transporte beaucoup d'ammonitrate à bord des trains mais aussi sur les routes, à destination des coopératives agricoles et des producteurs d'engrais. En citant tous ces lieux aussi exposés les uns que les autres, on prend conscience que c'est tout le temps et partout dangereux.

*"Pour atténuer le risque à la source, l'idéal serait de multiplier les petits stockages d'ammoniac et d'en diminuer l'utilisation"*

Que conviendrait-il de changer ou de faire évoluer dès à présent ?

Je suggère la création dans chaque commune d'une entité indépendante liée aux risques industriels. Je pense surtout qu'il faut revenir dans cette industrie à des unités plus petites. Pour atténuer le risque à la source, l'idéal serait de multiplier les petits stockages d'ammoniac et d'en diminuer l'utilisation. Ce serait possible en transformant les grosses unités agroalimentaires en petites unités de production. Cela permettrait également de réduire l'impact du transport sur le dérèglement climatique. Il faut revenir à des tailles plus proches du bon sens paysan.

Combien y a-t-il d'accidents industriels chaque année en France ?

Il y a chaque année dans notre

pays 68 000 interventions de pompiers sur des accidents industriels. L'augmentation a été de 20 % les cinq dernières années avant le coronavirus. Cela s'explique par une croissance de l'activité et par une baisse de la vigilance. Nous avons toujours été en croissance économique depuis deux cents ans alors que le principe de précaution ne fait que diminuer. Les industriels veulent vendre un maximum de produits, ce qui est logique. Pour les pouvoirs publics, je pense que l'idée est de communiquer au mieux en faisant le moins possible. C'est la menace des suppressions d'emplois qui domine. Des accidents comme celui de Rouen (l'usine de Lubrizol) il y a un an, à savoir un incendie technologique, il y en a 20 par jours en France ! On en parle quand c'est vraiment spectaculaire. Le fait est que nous sommes entourés de choses que l'on ne maîtrise pas.

Vous attirez notre attention sur un nouveau risque, sous estimé, celui des usines de méthanisation. Pourquoi ?

Cela constitue un danger énorme car la méthanisation, à l'échelle industrielle, peut engendrer des nuages toxiques, des incendies, des explosions ainsi que la pollution des sols et des cours d'eau. Cela fait beaucoup. Elle a en revanche un énorme intérêt à l'échelle d'une ferme car elle permet un progrès énergétique et favorise l'autonomie paysanne. Je suis tout à fait favorable à une méthanisation raisonnée. Pourtant, on s'oriente aujourd'hui vers une méthanisation industrielle, sans que les personnels concernés et les agriculteurs ne soient réellement formés.

*"Nous sommes entourés de choses que l'on ne maîtrise pas"*

Dans quel contexte intervenez-vous professionnellement ? Plutôt pour prévenir ou constater ? Mon travail est d'évaluer les risques et de prévenir les industriels, les exploitants agricoles et les autorités concernées, qu'elles soient locales, nationales, européennes et internationales. Ma mission consiste à limiter le risque que l'ammonitrate ou d'autres produits nous explosent au nez. À travers ce livre, je ne veux pas faire peur mais prévenir pour que l'on se donne les moyens d'agir et de faire attention. ■

« Tout peut exploser », éditions Fayard, 261 pages, 20 €